Extrait du CGT ARLES
https://cgtarles.fr/spip.php?article1493

Promenade jusqu'à 1 km de chez vous ?

- Actualités - CODIV 19 -

Date de mise en ligne : mercredi 25 mars 2020

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Mais pas à vol d'oiseau ! C'est la distance vraiment parcourue... Alors comment l'apprécier avant de mettre les pieds dehors ?

Pour ne pas attraper, non pas le coronavirus (on a pas le vaccin !) mais une amende...

Aller sur :

https://www.geoportail.gouv.fr/

1. noter le nom de la commune (ça peut prendre un peu de temps avant que la carte ne s'affiche...)
2. à droite cliquer sur "accéder aux outils cartographique"
3. cliquer sur "mesures"
4. cliquer sur "calculer une isochrone"
5. DÉPART : noter son adresse (ou utiliser "pointer un lieu sur la carte")
6. cliquer sur "isodistance"
7. Distance : afficher 1km
8. Mode de transport : piéton (en général pré-affiché)
9. cliquer sur "CALCULER"

Et voilà la carte qui s'affiche avec une zone qui se trouve à moins d'un kilomètre de chez vous. Exemple ci-dessous à partir de Bourse du Travail d'Arles.

Après c'est pas pour vous inciter à descendre dans la rue, mais il faut un peu garder la forme pour les prochaines manifs :'-))

Copyright © CGT ARLES